



Pôle Santé de Valmy

Maison médicale : Accouchement programmé en 2017

Le 16 juin 2015 était posée la première pierre de l'Hôpital privé Dijon-Bourgogne afin que cet établissement qui alimentait nombre de conversations depuis plusieurs années puisse naître à Valmy. Moins d'un an plus tard, c'est au tour de la Maison médicale Valmy, qui sera adossée à cet hôpital privé de la Générale de Santé, de signer son certificat de naissance. La pose de la première



© Jean de Nercy - A-I-A Associés

Santé de Sainte-Marthe, Chenôve et Fontaine-lès-Dijon. Nombre de spécialités seront représentées : anesthésie, angiologie, cardiologie, chirurgie de la main, chirurgie orthopédique, gynécologie, psychologie... Et la liste est loin d'être exhaustive. Le rez-de-chaussée sera par exemple réservé au laboratoire d'analyse médicale, au pôle de radiologie ainsi qu'au cabinet de kinésithérapie-balnéothérapie.

Signature architecturale

Inscrit dans une trame paysagère adaptée au site, ce bâtiment se déclinera en deux volumes afin de « modérer son impact », ce qui constituera sa signature architecturale. Raccordé au réseau de chaleur urbain du Grand Dijon, il sera construit dans une démarche de haute qualité environnementale et offrira, en son sein, un jardin ainsi que des terrasses végétalisées.

Les patients des différents cabinets bénéficieront des parkings partagés de la clinique privée Dijon-Bourgogne ainsi que des multiples moyens d'accessibilité, tels le tramway (arrêt Pôle Santé) ou encore les voies réservées au vélo.

L'accouchement de cette Maison médicale est programmé en septembre 2017, concomitamment avec celui de la clinique. Un établissement, rappelons-le, qui offrira 217 lits et 71 postes am-

La Maison médicale Valmy sera composée de deux bâtiments s'inscrivant pleinement dans la trame paysagère du site

pierre de ce bâtiment construit par la Semaad, en partenariat avec l'agence AIA Associés et l'architecte Jean de Nercy, se déroulera, en effet, le 21 mai.

« Cette démarche complète celle de la clinique privée Dijon-Bourgogne mais aussi l'aménagement du pôle de santé de Valmy. Elle vient en articulation de l'offre de soins publics de l'Hôpital François-Mitterrand », explique Pierre Pribetich, 1^{er} vice-président de la Communauté urbaine dijonnaise et président de la Semaad, non sans diagnostiquer : « Nous disposerons ainsi, à terme, sur un même lieu de l'un des plus grands pôles médicaux privés du Grand Est. Celui-ci renforcera le rôle de Dijon comme capitale de Bourgogne Franche-Comté, tout comme le rayonnement de l'Hôpital François-Mitterrand ». Le CHU qui a subi, lui aussi, ces dernières années une véritable cure de jouvence...

A quelques pas de la future clinique s'élèvera ainsi cette Maison médicale. Sur 4 niveaux et plus de 4200 m² s'installeront 26 cabinets de praticiens qui dispensent actuellement les soins dans les antennes de la Générale de



Cette future réalisation respectera la trame paysagère des lieux



bulatoires. Le tout sur plus de 18000 m².

Ce complexe, « à la pointe de la technologie médicale », selon Philippe Carbonnel, responsable du pôle Dijon de la Générale de Santé, comprendra, notamment, un service d'urgence, un service d'imagerie médicale, une maternité mais aussi une unité de soins intensifs ainsi qu'un bloc opératoire de 21 salles. 43 000 patients et 23 000 prises en charge ambulatoire sont escomptés chaque année sur le futur Pôle santé par la Générale de Santé.

Lorsque l'Hôpital Privé Dijon-Bourgogne et la Maison médicale Valmy ouvriront leurs portes, se posera alors la question de l'avenir immobiliser des sites de Sainte-Marthe, Fontaine-lès-Dijon et Chenôve ? Mais là, c'est une tout autre prescription (journalistique)...

Xavier Grizot

La Maison médicale sera adossée au futur Hôpital privé Dijon-Bourgogne et ouvrira en septembre 2017